

675, boulevard des Bois-Francis Sud

Demande de dérogation mineure présentée à la séance extraordinaire du mardi 22 septembre 2026, à 17 h 30

**Salle du conseil
Hôtel de ville
1, rue Notre-Dame Ouest, porte n° 2
Victoriaville**

Lors de cette séance, le conseil municipal prendra une décision sur cette demande de dérogation mineure.

➤ Vous pouvez faire vos commentaires sur cette demande en vous présentant à la séance ou en les envoyant avant le mardi 22 septembre 2026, midi, en cliquant sur le lien suivant :
<http://vic.to/conseil/seances/question/ajout>

VICTORIAVILLE, le 4 septembre 2026

La greffière,

ROSANE ROY

C'est quoi le projet?

La demande de dérogation mineure vise à permettre 6 remises rattachées à un bâtiment dans la cour avant (article 5.2.1).

Cet élément ne respecte pas le Règlement de zonage numéro 1261-2019.